



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Comité syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

**OBJET :**

**PLAN DE FORMATION  
2019/2020**

Nombre des membres composant le Comité syndical.....	27
En exercice.....	26
Présents à la séance.....	12
Représentés par mandat.....	9
Absents.....	5

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le 08 mars 2019, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :**

**Au titre du Conseil de Paris :**

Mmes Célia BLAUDEL et Annick OLIVIER

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

MM. Denis LARGHERO et Gabriel MASSOU

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

M. Pierre BELL-LLOCH, Mme Chantal DURAND, M. Christian METAIRIE

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

MM. Jean-Pierre ABEL et Jean-Michel VIART

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

M. Laurent GOUVERNEUR

**Etaient absents excusés :**

MM. Pierre AURIACOMBE, David BELLIARD, Jean-Michel BLUTEAU et Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Colombe BROSSEL, M. Daniel COURTES et Mmes Josiane FISCHER, M. Daniel GUERIN, Mme Halima JEMNI, M. Bertrand KERN, Mmes Anne-Christine LANG (démissionnaire), Valérie NAHMIAS et Anne-Constance ONGHENA, MM. Patrick TREMEGE et François VAUGLIN

**Avait donné pouvoir de voter en son nom :**

M. Pierre AURIACOMBE à M. Jean-Pierre ABEL  
M. David BELLIARD à M. Christian METAIRIE  
M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Gabriel MASSOU  
M. Daniel COURTES à M. Denis LARGHERO  
M. Daniel GUERIN à M. Pierre BELL-LLOCH  
Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER  
M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI  
Mme Valérie NAHMIAS à M. Jean-Michel VIART  
M. François VAUGLIN à Mme Célia BLAUDEL

La majorité des membres étant présente, Mme Chantal DURAND a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-03/12

**COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 21 MARS 2019**

**OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FORMATION 2019-2020**

Le Comité syndical,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment l'article 22 dont résulte le droit à la formation permanente des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux ;

VU l'avis émis par le Comité technique en date du 12 février 2019 sur le rapport n°2019/03 ;

VU le budget du syndicat ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/12 de M. le Président en date du 8 mars 2019 ;

**CONSIDERANT** qu'un plan de formation est un document qui prévoit, sur une période annuelle ou pluriannuelle, les objectifs et les moyens de formation permettant de valoriser les compétences et de les adapter aux besoins de la collectivité territoriale et à l'évolution du service public ;

**CONSIDERANT** que la formation doit être au service du projet de la collectivité et rejoindre également les besoins de l'individu, qu'il est une obligation légale ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Article Unique** : APPROUVE le plan de formation 2019/2020 de l'EPTB Seine Grands Lacs ci-annexé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019

Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation  
Chef du service secrétariat général  
affaires juridiques - Contrôle de gestion

Caroline CARLIER



Le Président,

Frédéric MLOSSI

Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis